

REGLEMENT DES COMPETITIONS

Le présent règlement s'applique à toutes les compétitions organisées par le Golf Club des Volcans.

Les compétitions figurent au calendrier annuel publié au fur et à mesure sur le site internet www.golfdesvolcans.fr en début de saison ; elles peuvent être annulées, remplacées, reportées ou modifiées.

1. Parcours et règles en vigueur

Pour toutes les compétitions, les règles de golf applicables et publiées par « The Royal and Ancient » (R&A) et l'United States Golf Association (USGA) l'USGA, avec leurs interprétations, les règles locales permanentes des épreuves fédérales amateurs (voir vademecum de la FFGolf), les règles locales permanentes spécifiques au terrain, ainsi que le présent règlement s'imposent à tout joueur.

Dans le cas où un sponsor dispose d'un règlement particulier, ses propres règles sont appliquées à cette compétition.

2. Eligibilité des participants

Les compétitions sont ouvertes à tous les joueurs, membres ou non de l'association, amateurs, licenciés auprès de la FFGolf et ayant produit un certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf en compétition ou ayant rempli le questionnaire de santé prévu à cet effet. Les joueurs étrangers non affiliés à la FFGolf ainsi que les statuts pro sont également admis, sous réserve d'acceptation, de leur participation par le comité de l'épreuve cependant, ils ne peuvent pas prétendre à une dotation.

3. Inscriptions

3.1 – Inscription

Elles sont ouvertes une semaine avant la date de la compétition et réalisées exclusivement sur le site www.golfdesvolcans.fr. Les inscriptions par un autre moyen, notamment à l'accueil du golf, ne sont pas acceptées. Elles sont closes dès que le quota du nombre de joueurs est atteint, au plus tard l'avant-veille de la rencontre à 18h.

Si nécessaire, une liste d'attente est ouverte à l'accueil.

Les inscriptions seront valides **uniquement** si :

- la tranche horaire est complétée ;
- en cas de double et un formulaire par participant est renseigné en indiquant et obligatoirement le nom du partenaire.

3.2 – Désinscription

Les désinscriptions sont réalisées par téléphone ou par mail auprès de l'accueil.

3.3 – Droit de jeu

Le droit de jeu est fixé chaque année en commission de tarifs. Il doit être réglé lors de la remise de la carte de score, le jour de la compétition. Sans règlement du droit de jeu le départ sera refusé.

4. Groupes et heures de départ

Les départs se feront en 2 ou 3 tranches horaires.

Pour chaque tranche, les départs en simple sont établis par ordre croissant des index. Un souhait par affinité peut être pris en compte (excepté aux Trophées Séniors : ordre strict des index). Deux membres d'une même famille ne peuvent pas jouer ensemble.

Les départs des compétitions en double peuvent être établis par affinité.

Les heures des départs sont disponibles la veille de la compétition. Elles sont consultables en ligne sur le site www.golfdesvolcans.fr et sur la FFG : www.ffgolf.org.

Les joueurs doivent se présenter, à minima, à l'accueil 15 minutes et au starter 10 minutes avant l'heure de leurs départs.

Tout joueur prévenant l'accueil du golf de son absence de la compétition 2 heures avant son heure de départ sera « forfait », ce statut étant sans influence sur l'évolution de son index.

Il sera disqualifié, avec évolution de l'index, s'il n'a pas prévenu de son absence 2 heures avant son heure de départ.

Tout joueur ne respectant pas les timings sera disqualifié.

Cas particuliers

Lors des compétitions en double, si une équipe ne se présente pas ou abandonne, l'équipe restante peut, soit :

- abandonner avec remboursement des droits de jeu,
- continuer sa partie, mais ne pourra pas prétendre à la dotation (avec remboursement des droits de jeu auprès de l'accueil) et non prise en compte de la carte de score.

5. Séries et forme de jeu

Les séries des compétitions en simple sont :

	Hommes	Dames
1 ^{ère} série	<11.4 Blanc	<18.4 Bleu
2 ^{ème} série	Entre 11.5 et 18.4 Jaune	Entre 18.5 et 54 Rouge
3 ^{ème} série	Entre 18.5 et 54 Jaune	

Pour les compétitions en double :

- les index compris entre 36 et 54 sont ramenés à 36.
- les hommes partent des boules jaunes.
- les dames partent des boules rouges.

Au cas où le sponsor dispose d'un règlement particulier, celui-ci sera appliqué à la compétition.

6. Voitures

L'usage des voitures est interdit pour toutes les compétitions, sauf pour les joueurs ayant une invalidité avérée et reconnue officiellement ou disposant d'un certificat médical, de l'année en cours, l'autorisant.

Le comité de l'épreuve est habilité à prendre toutes décisions qui contreviendrait à cette disposition.

7. Cartes de score, recording, enregistrement des scores

7-1. Remise des cartes

Les cartes sont distribuées à chaque joueur après paiement du droit de jeu.

Y figurent les directives relatives à la compétition, le temps de jeu à respecter et l'éventuel placement de la balle. Ces informations sont aussi affichées sur le TIPI au départ du 1.

Le score brut par trou sera inscrit lisiblement par le marqueur, sans rature.

En stableford, lorsque le score ne donne pas lieu à l'attribution de point, une croix devra être notée.

7-2. Contrôle des cartes – recording

A l'issue de la partie, chaque compétiteur doit se rendre dans le bureau de la direction, afin de :

- vérifier avec son marqueur, les scores bruts inscrits sur chaque trou ;
- clarifier entre eux ou avec la direction tous les doutes ;
- contresigner leurs cartes

La carte sera considérée comme rendue et ne pourra plus être modifiée, sauf par le comité de l'épreuve, lorsqu'elle aura été rentrée dans le logiciel de la FFG (RMS).

Un départage sera effectué automatiquement par le programme informatique RMS de la FFG.

8. Interruption du jeu

Cas : Abandon

Tout joueur qui abandonne doit se présenter au recording pour l'en informer.

Le joueur sera déclaré en « Abandon Justifié » :

- s'il se blesse ou est malade pendant l'épreuve ;
- s'il peut justifier une raison personnelle grave et jugée valable par le comité de l'épreuve.

Le joueur sera déclaré « Disqualifié »:-

- pour abandon non justifié ;
- s'il ne passe pas au recording – carte non rendue.

Aucun remboursement de droit de jeu ne sera effectué.

Cas : Interruption météo

En cas d'interruption dues-à la météo, le comité de l'épreuve se réserve le droit de :

- - passer la compétition sur 9 trous
- - passer la compétition en « No Counting »
- - de scinder la compétition en deux sur 9 et 18 trous.

Aucun remboursement de droit de jeu sera effectué.

9. Remise des prix

Elle se déroule le soir de la compétition, en règle générale au club-house, la présence de tous les joueurs est souhaitée par respect pour le sponsor.

Les prix sont conformes aux dispositions de la règle 3 du « statut d'amateur » prévu par la FFGolf.

Les prix sont remis aux gagnants présents. En cas d'absence d'un gagnant ce prix est remis au joueur classé immédiatement après ou au tirage au sort.

Temps de jeu

Le temps de jeu est :

- indiqué sur la carte de score
- de 4h20 en individuel à trois
- de 4h40 en double à quatre.

Il sera appliqué 2 points de pénalités si les conditions suivantes sont réunies :

- 10 minutes de retard pour les simples et 15 pour les doubles par rapport au temps de jeu défini.
- 10 minutes de retard par rapport à l'équipe devant vous.

10. Comité de l'épreuve

Pour chaque compétition est constitué un comité d'épreuve composé d'au moins trois membres :

- le président de l'association
- le (la) directeur (trice) ou une personne qu'il ou elle aura déléguée
- les membres de la commission sportive
- ou toute autre personne agréée par la commission.

Les membres de ce comité peuvent être présents ou non lors de l'évènement.

Le comité d'épreuve désigne un marshall, parmi ses membres, en charge du bon déroulement de l'épreuve.

11. Irrégularités

En cas d'irrégularités :

- soupçon de triche
- désaccord sur un score
- refus de signer la carte
- incivilité flagrante
- bagarre entre participants
- ou toutes autres incivilités, le comité de l'épreuve devra être informé au plus vite (en premier la direction) afin de décider des suites à donner en accord avec le règlement intérieur.